



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question écrite n° 21876

Texte de la question

M. Julien Dray attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les problèmes de dépistage des défauts optiques de convergence pour les enfants scolarisés à l'école primaire. Cette pathologie visuelle entraîne des difficultés pour les enfants qui en sont atteints, notamment dans l'apprentissage, le décryptage et la vitesse de lecture, mais aussi dans la compréhension des signes -ce qui occasionne également des difficultés en géométrie et en dessin. Les enseignants ne connaissent pas toujours cette maladie, et ils ne reçoivent pas de formation adaptée pour dépister ce type d'anomalie. De fait, ils orientent systématiquement les enfants vers des orthophonistes, seuls compétents pour reconnaître cette pathologie, car l'analyse du médecin scolaire n'est pas suffisante. Il lui demande s'il peut mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour que cette anomalie visuelle ne soit plus source d'échec scolaire, en intégrant lors de la visite obligatoire de troisième année de maternelle un dépistage systématique de cette pathologie.

Texte de la réponse

À l'occasion de la visite de la sixième année, les médecins de l'éducation nationale réalisent un dépistage des éventuelles pathologies pouvant entraîner des difficultés d'apprentissage. Dans cette perspective, une attention toute particulière est portée à l'examen de la vision. En effet, une vérification systématique de l'acuité visuelle est réalisée : examen de l'acuité visuelle de loin, dépistage de l'hypermétropie, et vérification de la vision des couleurs. De plus, l'exploration de la fonction visuelle permet de constater l'état de la vision binoculaire, la capacité de convergence et la capacité de poursuite, ainsi que le dépistage de l'hétérophorie. L'ensemble de ces données permet d'évaluer la façon dont sont traitées les informations visuelles et apporter des explications devant des difficultés constatées par les enseignants. Les médecins de l'éducation nationale travaillent en lien avec l'équipe éducative, les professionnels de santé et les parents, afin que, pour chaque enfant, une prise en charge et un suivi adapté soient réalisés suite à ces visites.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dray](#)

Circonscription : Essonne (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21876

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2008, page 3597

Réponse publiée le : 9 septembre 2008, page 7807